BOUTIN Téo NNT : 2025UPAST040 Année universitaire 2024-2025 2/6



DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY PROCÈS-VERBAL DE SOUTENANCE DE THÈSE

A compléter et à déposer au service de scolarité à l'issue de la soutenance

Nom et Prenom :	ROOTIN Teo				
Diplôme :	e : Sciences des Matériaux				
Titre de la thèse : Simulation à l'échelle mésoscopique des gels d'altération des verres nucléaires					
École Doctorale :	Sciences Mécaniques et Energétiques, Matériaux et Géosciences				
Pôle:	Fluides, Energétique, Procédés				
Directeur(s) de thèse :	Alain CARTALADE				
Lieu de soutenance :	Centre CEA Paris-Saclay/Neurospin Bâtiment 145 « Allée des Neurosciences, Saint-Aubin, France » RD306 – 91191 Gif-sur-Yvette				
Date et heure :	28 avril 2025 à 14h00				
Soutenance	☑ PUBLIQUE ☐ À HUIS-CLOS				
Cotutelle de thèse :	□ OUI ✓ NON				
Président du jury :	(nom, prénom à préciser, date et signature)				
Le jury prononce: L'admission au grade de doc de la thèse) L'ajournement	torat, sous réserve de finalisation du dépôt légal de la thèse (voir avis du jury sur sur la finalisation du dépôt légal				
Après avoir prononcé la décisio	n d'admission, le président de jury invite le docteur à prêter serment *:				
scientifique exigeante, en cultiva m'engage, pour ce qui dépendra	at en 'Sciences des Matériaux', et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche nt la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats."				
intellectual rigour, ethical reflecti	orate in 'Material Science', in my quest for knowledge, I have carried out demanding research, demonstrated on, and respect for the principles of research integrity. As I pursue my professional career, whatever my chosen my ability, to continue to maintain integrity in my relationship to knowledge, in my methods and in my results."				
	onsieur BOUTIN Téo a prêté serment				
Selon l'article 19bis de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat					

modifié par l'arrêté du 26 août 2022, « A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement en s'engageant à respecter les

principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité ».

BOUTIN Téo NNT : 2025UPAST040 Année universitaire 2024-2025 3/6

Direction de la thèse et, le cas échéant, co-encadrement du doctorant ou de la doctorante :

Prénom NOM	Rôle	Grade	Affiliations
Alain CARTALADE	Directeur de thèse		UR : CEA/STMF - Service de Thermohydraulique et de Mécanique des Fluides Etablissement : Université Paris-Saclay GS Sciences de l'ingénierie et des systèmes

La Direction de thèse ne signe en aucun cas le procès-verbal de soutenance. Pour être valides, les documents de soutenance ne doivent pas être modifiés.

Désignation des membres du jury avec voix délibérative

Les membres du jury attestent avoir pris part à la décision d'admission ou d'ajournement. Ils attestent que le directeur ou la directrice de thèse, ainsi que toute autre personne ayant participé à la direction de la thèse ou l'encadrement du doctorant ou de la doctorante, n'a pas pris part à la décision.

Civilité, NOM, Prénom	Fonction	Titre	Visio	Signature
			conférence**	
Mme Helena ZAPOLSKY	Rapporteure	Professeure des universités	NON	
	☐ Président*			
M. Franck PIGEONNEAU	Rapporteur	Directeur de recherche	NON	
	☐ Président*			
M. Thomas PHILIPPE	Examinateur	Chargé de recherche	NON	
Mme Virginie MARRY	Examinatrice	Professeure des universités	NON	
	☐ Président*			
M. Jean-Marc DELAYE	Examinateur	Directeur de recherche	NON	
	☐ Président*			

^{*} Selon l'article 18 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, les membres du jury désignent parmi eux un président.

Le président du Jury doit être professeur des universités ou assimilé.

[«] Le directeur de thèse, ainsi que toute autre personne ayant participé à la direction de la thèse, ne prend pas part à la décision. »

^{**} Le président du jury signe le PV pour chacun des membres du jury en visioconférence et joint les procurations signées.